

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISŒ · SVMPŒSISŒIS · SPIRITVALIS · MILITIA

3ème Année.—Juin 1876.

No. 9.



SACRAMENTUM · ET · ARMIS · VICIS · AC · VIS · I · T · I · E · FOR · T · I · T · E · R · R · E · G · I · N · E · R · E · C · O · N · T · E · N · D · I · T · S ·

GRAT · V · L · A · M · V · R · I · M · P · E · N · S · I · S · S · I · M · E · V · O · B · I · S · D · I · L · E · C · T · I · F · I · L · I · Q · V · I · P · O · S · I · T · O · G · L · A · D · I · O · Q · V · E · R ·

L'ŒŒRE · L'AGINE · DE · PIE · X · A · L'VNION · - · ALLEŒ · 25 · JAN · 1873 ·

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le "Bulletin" est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Etranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. NAP. ROULEAU, au Casino de Montréal, No. 31, Rue Côté.

UNION-ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE.

Président-Général.....	A. LAROCQUE.
Vice-Président-Général.....	CH. GUILBAULT.
Trésorier.....	NAP. ROULEAU.
Secrétaire.....	A. MARTIN.
Assistant-Secrétaire.....	IS. MARION.
Aumônier.....	M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

G. A. DROLET, A. PRENDEGAST, O. AUGER, A. COUTURE,
J. B. MONNIER, L. FORGET, G. PERRAULT, T. SAUVAGEAU.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal.....	A. PLAMONDON.
Québec.....	CHS. GUILBAULT.
Ottawa.....	L. H. POULIOT.
Piopolis.....	D. LECLAIR.
Trois-Rivières.....	J. P. PANNETON.
St. Hyacinthe.....	J. B. ST. ONGE.
Manitoba.....	M. L'ABBE FORGET.
Rimouski.....	ED. BRUNELLE.

"Le Casino de Montréal."

Pour compléter l'aménagement de cette Institution, les Directeurs ont fait construire une annexe à la Salle de Billards, où les amateurs d'escrime, de boxe et de bâton, pourront s'en donner et en recevoir, à cœur joie.

Le maître d'armes donne des leçons tous les Lundis, Mercredis et Jeddus soirs de 8 à 11 heures. Le professeur de boxe, les Mardis, Jeddus et Samedi aux mêmes heures.

Il faut être membre du Casino pour s'inscrire comme élève.

Les membres désirant suivre les cours d'escrime et de boxe devront s'entendre avec les Professeurs pour les conditions, qui sont des plus libérales.

ADMISSION AU CASINO—\$10.00 de droit d'entrée. \$4.00 de souscription annuelle—donnant droit de 9 heures A. M., à minuit, à deux salles de billards, à la chambre de nouvelles, aux salons de jeux et de conversation, au Piano et à la salle de tir.

Les Zouaves ne paient pas d'entrée, leur contribution annuelle est de \$4 et ils sont invités à se prévaloir de ces avantages exceptionnels.

Bureau des Directeurs du Casino pour l'année 1876.

N. RENAUD, Président.

ANASTASE PLAMONDON, Sec.-Trés. et

Administrateur.

CHAN, EDM. MOREAU,	} Mem du Comité.
G. A. DROLET,	
J. O'CONNOR,	
T. FOGARTY,	
E. TURGEON,	
S. E. GLOBENSKY,	
A. LAROCQUE, JR.,	

PRESSE ZOUAVE.

- Le Crusader* (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
- La Croix*, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.
- La Fedelta*, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
- La Vraie France*, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
- Journal des Trois-Rivières*, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON COULAZOU & CIE DE MONTPELLIER	MAISON G. CHAMPIGNELLE DE BAR LE DUC
ORNEMENTS D'EGLISES,	STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champignelle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Antoine De Roverie De Gabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, Evêque de Montpellier.

Certificons que la maison COULAZOU et Cie, dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadés qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est véritablement celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.
Montréal, 11 juin 1874. † IGNACE, Ev. de Montréal.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Boullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

VOL. III.

MONTRÉAL—21 JUIN 1876.

No. 9

SOMMAIRE.

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.
2. PIE IX.
3. UNE NUIT SUR LE CHAMP DE BATAILLE.
4. SOIRÉE DU CASINO.

5. LE LENDEMAIN DE LA PRISE DE ROME.
6. ACTES OFFICIELS.
7. NAISSANCES, MARIAGES.
8. ANNONCES.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

L'Union-Allet est encore pleine de vie, elle le prouve tous les jours; elle va le prouver d'une façon encore plus éclatante le 2 Juillet prochain à l'occasion de la réunion générale de ses membres.

Comme on le verra aux "Extraits Officiels" de ce jour, c'est dans la ville de Trois-Rivières que de tous les points du Dominion nous nous donnons rendez-vous cette année. De sincères et ardents amis nous y attendent; l'hospitalité la plus cordiale et la plus chaleureuse nous y est promise. Tout nous fait espérer que l'Assemblée générale de 1876 aura l'éclat et l'enthousiasme de celle de 1873.

Montrons-nous ce que nous avons toujours été, fidèles au poste du devoir et de l'honneur. C'est un devoir pour tous les anciens Zouaves Pontificaux Canadiens, de se trouver à Trois-Rivières le 2 Juillet prochain; car on ne peut le méconnaître, c'est dans nos réunions que se nourrit et se renouvelle le feu dont nous devons être embrasés pour notre grande cause, c'est là que les plus zélés communiquent de leur enthousiasme aux attédis, c'est là que les faibles reçoivent des plus vaillants la part d'énergie et de courage qu'il leur faut pour continuer leur chemin.

Soldats de Pie IX, nous ne pouvons, dans le moment, rien faire de plus pour notre bien-aimé Souverain, que de protester contre les envahisseurs de ses droits, que de prier pour son triomphe. Eh! bien, faisons au moins cela, et réunissons-nous pour le faire avec plus d'éclat et d'efficacité.

Des milliers de jeunes compatriotes nous contempleront, et nous écouteront, le 2 Juillet; soyons nombreux pour leur prouver que la cause que nous avons servie nous est vraiment chère puisqu'elle possède toujours nos cœurs; prouvons par notre zèle et notre ponctualité que nous serions encore prêts à recommencer ce que

nous avons fait pour Pie IX—que sa cause est encore pour nous la première qu'il y ait au monde.

Faisons en sorte qu'il puisse être dit: ce feu était bien ardent puisqu'il ne s'éteint pas, le sentiment qui l'a allumé était bien vif puisqu'il souffle toujours.

La section de Montréal et celle des Trois-Rivières, d'après ce que nous savons, ne laisseront aucun de leurs membres en arrière; nous espérons que celles de St. Hyacinthe et de Québec, les plus rapprochées, feront de même, et que celles d'Ottawa, de Piopolis et de Rimouski seront largement représentées.—Ne pouvant guère avoir l'espoir de presser la main de nos camarades de Manitoba, nous avons la certitude qu'ils seront avec nous par le cœur et la pensée.

Encore une fois, amis, soyons fidèles au rendez-vous du devoir et de l'honneur et.....
AU REVOIR LE 2 JUILLET.

PIE IX.

Le 13 mai était le 84^e anniversaire de la naissance du grand Pie IX! Aussi les salles du palais du Vatican présentaient-elles ce jour-là un aspect inaccoutumé. Tout ce que Rome contient d'illustre par la naissance, les talents et la richesse, tous ceux, en un mot, qui sont attachés de près ou de loin au Souverain-Pontife et qui se distinguent par leur fidélité et leur dévouement au Saint-Père, s'y étaient donné rendez-vous. Toutes les salles, depuis la première antichambre jusqu'à la salle des Tapisseries (Arazzi), étaient comblées et suffisaient à peine à contenir tant de monde.

Jamais peut-être le Saint-Père, en quittant ses appartements, n'avait été suivi d'un si nombreux et si brillant cortège. Nous y avons remarqué leurs Eminences les cardinaux Mertel, Sacconi, Oreglia, Guidi, Bonaparte, Borromeo, Chigi, Pacca, Randi, Caterini, Consolini,

Berardi, Ferrieri, Antici-Mattei, Bartolini, Giannelli et Ledochowski ; plusieurs évêques, parmi lesquels se distinguait Mgr. Vital, l'illustre persécuté, évêque d'Olinda et Pernambuco dans le Brésil ; on y voyait en outre plusieurs princes romains, des prélats, des camériers, etc. Un peu avant midi est arrivé M. de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, qui a été reçu en audience par Sa Sainteté. M. de Cardenas était en grand uniforme, chamarré de décorations et portant les grands cordons d'Isabelle et de Charles III.

Le 17, samedi dernier, c'était le 30e anniversaire de son élection ; et aujourd'hui, le 21, est le 30e anniversaire de son couronnement. Avec l'Eglise entière répétons : *Dominus conservet eum ; beatum faciat eum ; non tradat eum in animam inimicorum ejus.*

UNE NUIT SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

LOIGNY, 2 Dec. 1870.

Récit extrait d'un album concernant les Zouaves Pontificaux pendant la dernière guerre.)

Il faisait un froid rigoureux ; la neige commença à tomber dès dix heures du soir et ne cessa qu'à quatre heures du matin.

Quelle nuit ont dû passer les malheureux qui ont été abandonnés sur le champ de bataille ! que de réflexions, que de pensées lugubres !

Sur les huit heures, les ambulances ennemies vinrent nous prendre.

Le trajet dura au moins trois quarts d'heure. On nous mit contre le mur d'une ferme ; mais le feu y ayant pris, nous fûmes transportés dans une maison située à cent mètres de l'endroit où nous étions (Villours).

Nous fûmes entassés péle-mêle, avec les Prussiens, plus de trois cents, dans trois petites chambres. Le lendemain matin, ne recevant aucun secours, mourant de soif, je me trouvai devant la porte, et je tombai dans un groupe d'officiers prussiens.

Un d'eux se détacha, me fit quelques questions, que mon uniforme étrange justifiait d'ailleurs : ma cornette de postillon, comme il l'appelait, l'intriguait sérieusement ; je tâchai de lui faire comprendre que c'était le signal distinctif des chasseurs.

Un colonel vint à moi, me demanda mon âge, mon grade, et s'étonna fort que si jeune j'eusse le même grade que lui ; je lui répondis que si j'échappais à cette campagne, cela me ferait vingt-cinq années de service. Il me demanda si par hasard je faisais partie de la troupe qui s'était emparée du petit bois ; je répondis avec une fierté bien naturelle que j'en étais le chef.

— Permettez-moi de vous tendre la main, me dit-il, comme un homme qui a assez vu de batailles dans sa vie pour rendre hommage à la valeur et à l'héroïsme d'un ennemi ; c'est après Gravelotte, Frœschviller et Sedan, la plus grande bataille que j'aie vue.

Je lui demandai des secours pour nos blessés et les siens ; il promit et tint parole. Une voiture d'ambulan-

ce vint nous prendre et nous porta dans une maison du village de Loigny.

Pendant le trajet je pus contempler le champ de bataille ; il était encombré de nos morts. Les Prussiens avaient été relevés ; on nous déposa dans une maison qui prit feu peu après. Je me trainai encore une fois sur le seuil, et quel fut mon étonnement de me retrouver en face d'un soldat français qui m'apprit qu'il y avait dans le village une ambulance française.

AMBULANCE DE LOIGNY.

Décrire mon impression en entrant dans le presbytère de Loigny me serait impossible. Il était comble, on marchait sur les blessés. Ce fut en ce moment seulement que je pus constater l'immensité de nos pertes ; nous fûmes transportés dans la chambre du curé, où le général de Sonis venait d'arriver, après avoir passé la nuit sur le champ de bataille ; il avait la jambe fracturée, les pieds gelés et une fluxion de poitrine. Je le répète, je ne veux pas parler des vivants ; mais permettez-moi de raconter un fait qui seul suffirait à faire juger l'homme. Le général a horreur du tabac ; nous étions huit dans cette chambre de dix pieds carrés, nous fumions tous ; ce ne fut que quatre jours après le départ de nos camarades qu'il m'avoua cette répugnance que sa fluxion de poitrine rendait encore plus vive.

Il y avait, tant dans le village que dans les terres voisines, plus de deux mille cinq cents blessés français, sans pain, sans eau, sans médicaments, privés de tout en un mot.

En deux jours, le docteur Beaumetz, secondé par tous ses subordonnés, et grâce aux secours qui vinrent de Chartres et de toutes les villes environnantes, put organiser un service médical qui fonctionna jusqu'à la fin.

Il n'est personne de ceux qui étaient là qui n'ait contracté comme moi envers le docteur Beaumetz, ses aides et toutes les personnes charitables à dix lieues à la ronde, une dette de cœur.

Je ne veux rien dire du curé de Loigny, c'est un nom acquis à l'histoire ; mais je tiens aussi à faire l'éloge d'un aumônier d'un des bataillons de mobiles qui a offert les secours de son ministère et de sa personne avec le dévouement d'un prêtre et d'un homme de cœur.

Mon premier soin fut de faire évacuer les blessés dans les villes et villages voisins, dont les habitants mirent un empressement merveilleux à nous offrir des secours.

Je découvris avec joie deux zouaves légèrement blessés ; cependant l'un est mort : c'était le jeune Houdet, de Nantes, qui périt victime de son dévouement, en voulant soigner ses camarades. Ils allèrent parcourir le champ de bataille et firent transporter nos pauvres morts dans le cimetière de Loigny, du moins ceux qui n'avaient pas été enlevés et enterrés par les Prussiens et les paysans.

J'eus le bonheur de rendre les derniers honneurs à dix-neuf d'entre eux ; je voulus les revoir une dernière fois, et me traînai jusqu'au cimetière. Tous ces amis, tous ces camarades, étaient étendus là, sans vie ; j'ai pensé aux mères, aux frères, aux parents. Là je contempalai une dernière fois mes meilleurs amis de cœur : Troussures, Gastebois.

S'il y avait dans la mort une poésie, c'est l'empreinte qu'elle laisse sur le visage d'un homme vaillant, qu'elle soit venue le surprendre dans l'enivrement de la victoire ou dans la résignation du sacrifice.

Troussures avait la physionomie douce, sereine et tranquille d'un homme de cœur qui avait offert sa vie à la plus grande des causes : la patrie.

Gastebois avait fait, lui aussi, le sacrifice de sa vie ; mais sa figure resplendissait de la joie du triomphe et du devoir accompli : il était tombé au moment où nous nous emparions du village. Troussures avait dû assister à la retraite et à la bataille perdue.

Etendus côte à côte, leur figure rayonnait, et sous l'aspect rigide de la mort on sentait, pour ainsi dire, leurs âmes palpiter encore et animer ces corps étendus sans vie.

Vetch se trouvait à côté d'eux, et Vogüé et tant d'autres que je ne pus reconnaître, je me baissai pour leur donner le baiser d'adieu, et je fis couper leurs cheveux et retirer leurs médailles et scapulaires.

Jamais je ne me consolerais, tant pour moi que pour le régiment, d'avoir perdu ces chers amis.

Gastebois, ce cœur aimant, dévoué, d'une délicatesse exquise de sentiments, spirituel comme on l'était au siècle dernier.

J'ai de lui des lettres charmantes ! Il aimait son pays avec fanatisme.—Il est mort pour lui, pour son Dieu, honneur à lui !

J'étais occupé à faire évacuer les blessés, lorsqu'une Sœur de la Présentation, de Tours, entra dans notre chambre, et nous prévint qu'elle avait amené une voiture pour transporter les malades. Je la priai d'aller visiter un pauvre blessé qui avait reçu une balle à la poitrine, et qui se trouvait dans un corridor ouvert à tous les vents : "C'est le sergent du Bourg."—"Serait-il de Toulouse ?

—Oui, ma sœur.—Grand Dieu ! c'est mon cousin germain !"

Elle eut la triste consolation de l'emmener dans un hôpital pour recevoir son dernier soupir.

Je ne puis les nommer tous ; mais qu'il me soit permis de donner un dernier souvenir à mon secrétaire Lagrange ; comme Vetch, il était créole : c'était une âme mystique et exaltée ; il pressentait sa mort et y comptait, pour ainsi dire ; ses lettres en font foi. Et Boischevalier, cet esprit si sympathique et ce cœur si Breton. Neyron, qui laisse son frère jumeau dans le désespoir. De Villebois, qui abandonne sa femme et ses enfants pour venir d'abord à Rome, puis à Patay, où il trouve la mort des braves. La Brosse, de Nantes, qui, après avoir laissé son frère sur le champ de bataille d'Orléans, vient tomber à Loigny. Et tant et tant d'autres, mon Dieu ! Je les comprends tous dans un même souvenir, dans les mêmes regrets.

Verthamon le porte-drapeau du Sacré-Cœur, il fit acte de présence à Rome en 1860, revint en 1867 et pour la dernière fois, hélas ! en 1870. C'était un saint ; quelques jours avant de mourir, il m'écrivit pour me supplier de consacrer le régiment au Sacré-Cœur. Je le vois encore étendu sur une échelle dans la chambre du curé,

me dictant sa dernière lettre. C'était un noble cœur, un gentilhomme et un chrétien.

Quel spectacle offrait le presbytère ! la salle à côté de la nôtre servait aux opérations, qui commençaient à neuf heures pour finir à deux heures du matin ; une odeur insupportable, des membres coupés que l'on n'avait pas eu le temps d'enterrer ; les allées et venues des médecins, des ordonnances, des brancardiers ; la cuisine, qui se faisait dans la même salle ;... jamais je ne pourrai raconter l'horreur de cette ambulance de Loigny, et tout ce que nos pauvres blessés ont souffert par ce froid intense ; mais je dois dire que tout ce qui a pu être fait pour améliorer leur sort a été tenté et exécuté par M. le curé, les docteurs et les personnes charitables des environs.

ÉVASION.

J'avais fait évacuer tous les blessés transportables, et je songeai à traverser les lignes prussiennes, que plusieurs de mes amis avaient réussi à passer.—Cependant je ne pouvais me décider à abandonner le général, et j'avais refusé les offres de plusieurs personnes.

Un matin je ne pus résister à la tentation, et profitai de la voiture de M. Petit, qui retournait à Voves : nous fîmes le voyage sans encombre ; jamais je n'oublierai la sensation que j'éprouvai en me glissant entre deux draps bien propres.

M. Petit avait chez lui quatre zouaves blessés : grâce à ses soins, ils guérirent tous.

Toutes les maisons du village avaient le drapeau d'ambulance à leur porte ; c'est là que je retrouvai le pauvre de Richemont.

Le lendemain soir, je partis pour le château de Mme de Gouvion-Saint-Cyr, où je comptais coucher, et de là me rendre à Nogent, qui n'était pas en ce moment occupé par les Prussiens ; malheureusement, mes forces me trahirent. Le château avait été converti en ambulance, et soixante blessés y furent soignés jusqu'à la fin de la campagne par cette admirable femme.

Quel fut mon étonnement, peu de jours après mon arrivée, en croyant reconnaître dans le corridor une voix amie ! C'était celle de mon brave de Supinaud, qui vint se jeter aussitôt dans mes bras.

Doué d'un esprit aventureux et inventif, qu'il met au service, de ses amis, il avait entrepris de me sauver ; il était, du reste, coutumier du fait : c'est lui qui, en 1860, m'a enlevé de l'hôpital de Lorrette à la barbe des Piémontais.

Il était arrivé à Blois, et s'était présenté chez le commandant de place prussien pour faire signer sa feuille de route, et celui-ci lui avait demandé d'un air narquois s'il avait des nouvelles du colonel Charrette.

Aussitôt que je pus me tenir sur ma jambe, nous essayâmes, mais en vain, de nous échapper.

M. Peigné, aumônier du régiment, fit deux fois le voyage, et, s'étant assuré d'un sauf-conduit pour moi, nous partîmes un soir à minuit.

A Cormainville, nous nous trompâmes de route, et nous allâmes tomber à Bonneval, dans un poste prussien : payant d'audace, je réveillai la garde pour lui deman-

der notre chemin, et, profitant de l'ahurissement des Prussiens, nous tournâmes bride pour prendre la route d'Orléans, où nous arrivions à neuf heures du matin, après nous être arrêtés à Guillonville pour déjeuner.

J'appris dans ce village que le jour de la bataille deux pièges prussiennes avaient été démontées par notre artillerie. Voici le fait : le chef de bataillon Barral, qui commandait la partie de la réserve du 16e corps auquel notre 1er bataillon servait d'escorte, reçut l'ordre de placer ses batteries auprès du parc du château de Villepion, afin de combattre l'artillerie ennemie, qui se trouvait à Guillonville ; la réserve se composait d'une batterie de 12 et d'une batterie de mitrailleuses. Voyant que son feu ne produisait pas grand effet, il profila d'un petit bois qui se trouvait à mi-distance de l'ennemi (douze cents mètres environ), et dissimulant son mouvement, il plaça ses mitrailleuses à huit cents mètres de Guillonville ; dix minutes après, il éteignait le feu des batteries ennemies.

Je descendis à Orléans chez M. Raguenaud, où je retrouvai mon ami de Cazenove, ainsi qu'un docteur de l'ambulance de Loigny qui le soignait.

Le sauf-conduit promis à M. Stanislas Peigné et qui devait servir au transport du corps de mon pauvre Bouillé, ayant été refusé par l'autorité prussienne, j'acceptai avec bonheur la proposition d'un docteur qui avait résolu de tenter à tout prix une évasion. Il avait obtenu deux saufs-conduits pour Chambord, un pour lui, l'autre pour M. de Pontourny, qui avait été voir son frère blessé à Voves.

Je ne saurais trop remercier M. de Pontourny, qui me céda non seulement son sauf-conduit, mais encore refusa de nous accompagner, de peur d'éveiller l'attention.

Nous partîmes d'Orléans à deux heures, le docteur en uniforme, ainsi que ses deux aides, le premier sur le siège, le second à cheval, et nous passâmes tous les avant-postes sans être arrêtés.

A six heures nous arrivions à Ivray-le-Gauleux, où nous recevions l'hospitalité du curé ; il me fit partager son souper ; il nous donna un guide, et à une heure du matin nous arrivions à Romorantin, libres.

Que d'émotions dans cette nuit, seuls perdus dans les bois de la Sologne, tout couverts de neige ! C'était un spectacle unique, auquel notre position donnait un charme particulier.

Le lendemain, j'entrai à Vierzon, où j'assistai au départ de l'armée de Bourbaki ; les troupes étaient alors pleines d'enthousiasme. C'est là que je rencontrai de Brissac, qui ne voulut jamais me reconnaître, et Costa de Beauregard, auquel je fus obligé de sauter au cou, et qui ne pouvait me regarder sans rire : j'avais coupé ma barbe, et j'étais dans les habits d'un curé, habits qui flottaient avec une certaine désinvolture autour de ma personne. Le soir j'arrivai à Bourges, où je retrouvai d'Artemberg, qui commandait un bataillon de mobilisés.

J'ouvre ici une parenthèse pour exprimer toute l'admiration que m'ont toujours inspirée les mobiles qui, levés à la hâte, mal équipés, groupés par pays, soumis au principe le plus anti militaire, l'élection, sans ins-

truction et sans antécédents militaires, et par conséquent sans esprit de corps, ont néanmoins fait des merveilles, et donné de grands exemples de courage et d'abnégation chaque fois qu'ils ont été bien commandés.

Nous sommes une nation tellement militaire, qu'il suffit d'un homme, d'un chef, le reste va de soi.

Mgr de La Tour-d'Auvergne me fit en grand seigneur les honneurs de l'évêché pendant les quelques jours que je passai à Bourges. Aussitôt les communications ouvertes, je partis pour Poitiers.

POTTIERS.

Ce nom nous rappelle de bien chers souvenirs : ce glorieux évêque qui nous a toujours soutenu, encouragé et aidé par tous les moyens en son pouvoir, et ses habitants, dont toutes les maisons étaient converties en ambulances, et tant d'autres noms que nous ne pouvons citer, et qui nous rappellent une dette de reconnaissance.

Comment pourrais-je exprimer tout ce que mon cœur ressentit de joie en revoyant mes braves amis et le régiment. Celui qui n'a pas éprouvé cette sensation ne pourra jamais la comprendre : c'est la joie qu'on éprouve en retrouvant sa famille, si j'osais le dire, une fiancée, une compagne ; c'est tout cela, c'est plus encore, enfin je souhaite à mes meilleurs amis d'éprouver une fois en leur vie ce sentiment indéfinissable.

Général baron de CHARETTE.

LES SOIREEES DU CASINO

OU

DISCUSSION SUR LE SYLLABUS.

CINQUIÈME SOIRÉE.

LE PRÉSIDENT.

E m'abstiendrai de faire aucune réflexion, ce soir, afin de laisser un peu plus de temps au Sergent Charles, pour continuer à nous instruire, comme il s'en acquitte si bien.

Nous en sommes à la cinquième soirée, et pourtant il me semble que tout n'est pas encore dit sur la question aussi intéressante qu'importante du *Syllabus*. Je m'aperçois que nous allons nous trouver un peu à l'étroit ce soir, car notre nombre s'est augmenté visiblement. Nous devons nous en réjouir, et supporter avec patience le petit inconvénient qui résulte de l'encombrement. Nous le subirons volontiers, n'est-ce pas ? Plus souvent qu'autrement nous étions plus mal hébergés à la caserne, et nous n'en sommes pas morts. C'est le cas de répéter ici ce que nous avons dit alors si gaiement : « à la guerre comme à la guerre, et vive Pie IX ! »

LE CAPORAL THÉODORE.

J'ai à vous prévenir, Sergent, que je ne suis ni mort, ni blessé, quoique vous m'avez porté plusieurs rudes bottes à notre dernière réunion. Je n'ai pas même la tentation de renoncer à mon rôle d'avocat du diable.

Aussi, ai-je encore de bonnes flèches dans mon carquois, et un bon bras pour les lancer, sans parler de l'arc dont ma langue fait la fonction. Je commence sans plus tarder.

Admettons que le *Syllabus* soit réellement tel que vous dites, reste toujours qu'on ne peut pas le considérer comme une définition infaillible, telle, par exemple, que la définition sur le dogme de l'Immaculée Conception, et celle plus récente sur celui de l'Infaillibilité du Pape. Les plus ardents partisans du *Syllabus* ne sont jamais allés jusqu'à cet excès.

Or, le *Syllabus* n'étant pas une définition de ce genre, j'en conclus qu'il n'est pas même une définition d'aucune façon. Dans ce cas, ne puis-je pas en conclure aussi que ses décisions ne sont pas immuables? Ne puis-je pas, en conséquence, conjecturer qu'elles peuvent être modifiées un jour? car, dans un avenir plus ou moins éloigné, les besoins de l'Eglise, les circonstances politico-religieuses, les idées elles-mêmes peuvent n'être plus les mêmes qu'aujourd'hui. Les nécessités présentes ont pu entraîner Pie IX à faire un acte d'administration utile pour notre temps, mais qu'un Pape futur ne se croira peut-être pas obligé de maintenir dans des temps différents et plus heureux, et dans des circonstances plus favorables.

De tout cela, je conclus que le *Syllabus* n'a, ni ne peut avoir, toute l'importance qu'il vous a plu de lui donner, par un zèle plus louable qu'éclairé. J'en conclus, surtout, qu'il n'est pas un acte du Pape enseignant comme Docteur de l'Eglise.

LE SERGENT CHARLES.

Votre objection, brave Caporal, ou plutôt vos remarques n'ont guère qu'un seul mérite : c'est d'être passablement longues et spécieuses. Mais, ce qu'elles gagnent par leur forme, elles le perdent en solidité. Vous avez élevé, avec complaisance, une assez jolie maisonnette, sans faire attention qu'elle reposait sur un sable mouvant. Mais, vienne le vent—et il n'est pas pas nécessaire que ce soit un ouragan,—la maisonnette croulera de la cave au grenier. Ne regimbez pas, je vous prie, contre cette comparaison ; car elle est de Notre-Seigneur lui-même.

LE ZOUAÏE HECTOR.

Per Baccho! soufflez, Sergent, et soufflez fort.

LE SERGENT.

Je n'ai point dit, et je ne dirai point que Pie IX ait parlé, par le *Syllabus*, de la même manière qu'en définissant les deux dogmes dont vous venez de parler.

Dans ces deux définitions dogmatiques, le Pape déploya toute la majesté et toute la pompe du culte catholique. Les Bulles, qui proclament ces deux dogmes, sont rédigées avec l'ampleur des formes vénérables de ces augustes documents. Les motifs de la définition y sont précédés et suivis de graves et solennelles paroles. C'est ainsi que le Vicaire de Jésus-Christ, soit avec le Concile, soit sans son concours, selon qu'il le juge à propos, annonce au monde chrétien que telle ou telle doctrine est un dogme de foi, non en faisant un dogme nouveau, comme croient faussement les hérétiques et les libres-penseurs, mais uniquement en déclarant que cette vérité

se trouve contenue dans le dépôt de la foi, c'est-à-dire des vérités révélées par Jésus-Christ même à son Eglise. Or, on ne voit rien de semblable dans le *Syllabus*.

Sous le titre général d'*erreurs relatives* à telle ou telle fausse doctrine, les quatre-vingts propositions, condamnées par les Lettres et Allocutions pontificales, sont énoncées méthodiquement, brièvement, sèchement, et avec une extrême précision. Puis-je en conclure que le *Syllabus* ne renferme aucune définition, venant du Pape comme Docteur de l'Eglise? Assurément non. Je n'ignore pas que certains écrivains, et le plus célèbre de tout, le R. P. Newman, plus subtiles que respectueux, prétendent que, précisément à cause de cette forme insolite du *Syllabus*, on ne doit pas y attacher la même importance qu'aux documents officiels d'où il est extrait.

Mais, à quoi bon subtiliser de la sorte, pour plaire aux faibles et à l'ennemi? Pourquoi chercher ainsi à amoindrir et à voiler la vérité pour se concilier des ennemis irréconciliables? Et puis, de quel droit ces écrivains, tous plus ou moins affiliés à l'école libérale, peuvent-ils exiger du Pape qu'il s'en tienne strictement à la manière ordinaire de condamner l'erreur, à tel point que s'il vient à s'en écarter, on pourra se croire autorisé à regarder cette condamnation comme non avenue, parce qu'elle n'est point rédigée et publiée selon les formes accoutumées de la Chancellerie romaine? Convient-il à un fils respectueux de dire à un père chéri: (1) Quand vous m'avez écrit vous-même, directement, pour me signifier vos volontés, je me suis soumis sans murmure; mais aujourd'hui que vous me faites écrire par votre homme de confiance, et d'un style si extraordinaire, je ne puis croire que cet écrit vienne de vous, quoique votre homme de confiance le prétende. En conséquence, je préfère croire que vous n'avez ni lu ni vu cet écrit, et je le regarderai comme non avenue.

Or, n'est-ce pas exactement ce que font ces écrivains, en n'attachant aucune importance au *Syllabus*, uniquement à cause de la forme qu'il a plu au Pape de lui donner?

Savez-vous ce que pensent de ces subtilités les libres-penseurs?

Ecoutez leur principal organe, le *Siècle* de Paris:—"Il y a des gens qui viennent nous dire que le *Syllabus* n'a pas d'importance parce qu'il a été rédigé par une commission de théologiens; qu'il ne porte pas la signature du Pape, etc.—Ces gens feraient mieux de se taire.

"Encyclique ou *Syllabus*, le fait est que la théocratie vient de lancer un défi aussi fier que possible aux idées modernes. Nous verrons bien qui l'emportera."

Comme vous voyez, mes amis, l'ennemi ne se trompe pas, lui, sur la véritable signification du *Syllabus*. Il y a vu les foudres du Vatican, et il avait raison. Il ne s'est trompé qu'en une seule chose, c'est de douter de son succès dans sa lutte avec les idées modernes. Oui, nous verrons bien qui l'emportera.

Laissons donc de côté toutes ces vaines et inconvenantes subtilités, et demandons-nous: Pie IX a-t-il, oui ou

(1) Expressions de Mgr. Dupanloup, dans sa déplorable brochure, *Observations, etc.*, contre l'infailibilité.

non, condamné les quatre-vingts propositions mentionnées dans le *Syllabus* ? A-t-il, oui ou non, recommandé lui-même l'obéissance au *Syllabus* ? L'on est bien forcé de répondre, Oui. Eh bien, peu importe la forme du *Syllabus*, et la manière dont il m'arrive, il n'en renferme pas moins l'enseignement infaillible du Vicaire de Jésus-Christ. Mon devoir évident est donc de m'y soumettre humblement, comme à la parole de Jésus-Christ même.

Concluez de là, mon cher Caporal, que le *Syllabus* est, et sera à jamais immuable, inéformable, comme la Vérité elle-même. Concluez, encore, que jamais aucun Pape n'aura, ni ne pourra avoir la pensée de le retirer ou de le modifier, comme votre ardente imagination vous l'a fait supposer. Non, non ; la vérité est immuable, et n'est point subordonnée aux fluctuations des choses de ce monde. Tout enseignement doctrinal du Vicaire de Jésus-Christ est nécessairement la vérité, et participe à la nature de la vérité dont il est l'expression. De la Vérité on doit dire, comme de Notre-Seigneur : *heri, hodie, et in sæcula*. (1) Ainsi en est-il de la vérité du *Syllabus*. C'est Pierre qui parle par la bouche de Pie IX. Or, Pierre a usé de son pouvoir de *lier*, et nulle puissance ne peut rompre ce lien.

LE ZOUAVE HECTOR.

Hardi, Sergent ; soufflez plus fort ; la maisonnette craqué et chancelle, bientôt elle sera par terre.

LE CAPORAL THÉODORE.

Je me bornerai à dire : *transeat*, pour le moment ; et je fais de suite une autre objection qui doit vous obliger, je pense, à me faire quelques concessions.

Je dis donc : soit, je crois que l'enseignement du Pape est infaillible, et lie la conscience, quand c'est comme Vicaire de Jésus-Christ qu'il parle. Mais, dans le cas présent, le Pape s'étant borné à me faire connaître, par un Cardinal, que les quatre-vingts propositions du *Syllabus* sont des erreurs, ne puis-je pas croire, sans encourir une mauvaise note, que cette censure ne doit pas être acceptée comme un enseignement infaillible, parce que rien ne me prouve que le Pape l'ait portée comme Docteur de l'Eglise ?

LE SERGENT.

Vous avez donc, mon cher Caporal, la prétention de tracer un cercle autour de l'infaillibilité, en lui disant : *Usque huc*. (2) Certes, une telle présomption ne peut pas s'afficher sans encourir une mauvaise note. Elle est d'abord "offensive des oreilles pies", et puis, elle a une forte odeur d'hérésie.

LE ZOUAVE ALBERT.

Diavolo ! gare à toi, Caporal ; ça sent mauvais.

LE SERGENT.

Précisons davantage cette objection.

Elle revient à dire :—le Pape est infaillible seulement quand il définit solennellement un dogme de foi, et lorsqu'il condamne une hérésie.

(1) Héb. 13.

(2) Job. 38.—Tu viendras jusqu'ici.

Or, cette opinion, mise au jour par quelques gallicans entêtés, est une opinion téméraire et inconnue jusqu'à nos jours.

Elle a pris sa source dans le dépit mal déguisé de certains écrivains désappointés de voir l'erreur gallicane sapée dans sa base par le Concile du Vatican.

C'est alors qu'ils ont imaginé ce nouveau mode de renfermer, dans les bornes les plus étroites, cette infaillibilité qu'il ne leur est plus loisible de contester. Mais, ils ne font pas attention que la définition du Concile du Vatican leur enlève jusqu'à ce dernier moyen de chicaner sur l'infaillibilité du Pape. Ecoutez ces paroles, les plus magnifiquement solennelles qui aient été prononcées depuis des siècles, *sacro approbante concilio* :—

".....C'est pourquoi Nous attachant fidèlement à la tradition qui remonte au commencement de la foi chrétienne,.....Nous enseignons et définissons que le Pontife romain,.....lorsque, remplissant la charge de Pasteur et Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité Apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs, doit être cru par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine.....de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue en définissant la doctrine touchant la foi et les mœurs....." (1).

Comme vous voyez, Caporal, cette Constitution dogmatique ne limite point l'infaillibilité du Pape exclusivement aux dogmes tirés du dépôt de la foi, ou à la condamnation seule de l'hérésie, mais elle l'étend à tout enseignement touchant la foi et les mœurs. Or, tel est l'enseignement du *Syllabus* qui condamne des erreurs touchant à la foi et aux mœurs. Donc, cette fois encore, votre objection croule sous le souffle de l'Esprit-Saint, comme cette maison bâtie sur le sable, sous le souffle de l'aquilon.

Il serait facile de donner un plus long développement à cette thèse, mais je craindrais de fatiguer votre attention par une longueur excessive. Ceux qui le désireraient pourront se satisfaire en lisant la victorieuse réfutation de cette erreur nouvelle par le R. P. Damas. (2) Je dois me borner aux extraits suivants :—" Les Pères du Concile nous obligent à regarder comme infaillibles toutes les décisions du Saint-Siège, qui ordonnent l'adhésion unanime des fidèles à une doctrine concernant la foi ou les mœurs.

" Ou les mœurs ! que l'on remarque et que l'on pèse bien ces trois mots : les mœurs, même en tant qu'on peut les distinguer de la foi, et qu'elles se rapportent à l'ordre naturel.

" La lumière supérieure, qui éclaire l'Eglise et son Chef infaillible, donne une certitude absolue à leurs jugements touchant les choses inférieures, du moment où ces choses inférieures ont quelque relation avec le salut éternel de l'homme.

" Telle est la doctrine du Concile.".....

" Que de conclusions sur lesquelles nous avons besoin d'être éclairés ! Que de doutes pratiques soulevés par

(1) Première Constitution dogmatique, décrétée dans la IV^{me} Session.

(2) *Etudes Rel.* Mars 1876.

“ des circonstances imprévues et nouvelles, et par le
 “ perpétuel changement des choses humaines, au sujet
 “ desquels il nous faut à tout prix obtenir une solution !
 “ Cette solution ne fait pas partie intégrante de la vérité
 “ révélée, Dieu ne l'a pas donnée avant les événements ;
 “ et cependant elle appartient au règlement des mœurs
 “ chrétiennes. Croyez-vous être d'accord avec le Concile,
 “ si vous refusez à l'Eglise en la personne de son Chef le
 “ pouvoir de la découvrir et de la faire connaître avec
 “ certitude ?

“ Secondement, le Concile n'attribue point au Pape
 “ une autorité doctrinale moins immédiate sur les ques-
 “ tions de mœurs que sur les questions de la foi. Les
 “ unes et les autres relèvent de lui, non seulement à
 “ cause du rapport ou de la subordination qui les lie entre
 “ elles, mais encore pour elles-mêmes et à cause de leur
 “ importance propre.

“ Il peut donc, lorsque le bien des âmes le demande,
 “ décider les premières, c'est-à-dire les questions de
 “ mœurs, directement, et sans être obligé de nous déclai-
 “ rer à quel point et comment sa décision a été puisée aux
 “ sources de la foi ; à plus forte raison il peut les décider,
 “ sans avoir besoin d'expliquer si elles font ou ne font
 “ point partie du dépôt sacré de la révélation. Sa sen-
 “ tence n'en est pas moins infallible et subsiste par elle-
 “ même. Et il le faut bien, car il a reçu mission de con-
 “ duire les hommes, par des voies sûres, à la fin suprême
 “ de leur existence terrestre, aux joies du salut éternel.
 “ Or, comment le ferait-il, s'il ne pouvait point leur en-
 “ seigner, sans aucun péril d'erreur, toute vérité néces-
 “ saire à ce but, quelle qu'elle soit, révélée ou non ?.....

“ Voici un principe indubitable : tout document ponti-
 “ fical, par lequel le Pape, agissant comme Pape, déclare
 “ à l'Eglise universelle, non pas seulement qu'il prohibe,
 “ — ce ne serait point assez, (1) — mais qu'il condamne
 “ ou censure une proposition sous une qualification doc-
 “ trinale quelconque, est un jugement *ex cathedra*. Ose-
 “ ra-t-on dire que le Pape n'a pas condamné les proposi-
 “ tions du *Syllabus*, lorsque lui-même affirme sans détour,
 “ sans embages, qu'il les a condamnées et qu'il les con-
 “ damne encore ? Et s'il est impossible de nier cette
 “ condamnation, oserat-on dire qu'il ne les a pas jugées
 “ *ex cathedra* ?.....

“ Pour nous, aucun ouvrage récent sur la théologie,
 “ ayant quelque valeur, n'a passé par nos mains, sans que
 “ nous y ayons rencontré la condamnation de plusieurs
 “ propositions du *Syllabus* invoquée contre une thèse,
 “ comme on invoque depuis longtemps dans l'Ecole la
 “ condamnation de Baïus, de Quesnel, de Molinos et de
 “ tant d'autres. Et puis, que fait-on de l'assentiment

(1) Une proposition ou un ouvrage *prohibés* ne sont point pour
 cela condamnés ; un ouvrage ou une proposition condamnés sont
 au contraire nécessairement prohibés. La simple *prohibition* est
 une mesure disciplinaire, qui se borne à interdire la lecture ou l'en-
 seignement de l'ouvrage.

La *condamnation* est une sentence doctrinale qui déclare mauvai-
 se la doctrine du livre ou de la proposition. Elle entraîne la *pro-*
hibition, parce que ce qui est mauvais en soi ne peut jamais être
 permis.

“ unanime de l'Episcopat ? Que fait-on des explications
 “ données plusieurs fois par Pie IX lui-même ? Ne
 “ serait-il pas mieux de mettre enfin un terme à tant
 “ d'hésitations, et de s'écrier simplement, franchement :
 “ Rome a parlé, tout est fini ? ”

LE ZOUAVE HECTOR.

Accidente! avocat du diable.

LE ZOUAVE EDMOND.

Come l'ha pettinato bene! (1)

LE CAPORAL.

Transeat encore cette fois. Mais, voyons si je ne serai
 pas plus heureux avec une autre objection.

LE ZOUAVE GEORGE.

Ce pauvre avocat se trémousse comme un diabolotin
 tombé dans le bénitier.

LE PRÉSIDENT.

C'est fâcheux ; car il faudra, qu'il y reste jusqu'à la
 prochaine réunion : il est temps de lever la séance.

LE LENDEMAIN DE LA PRISE DE ROME.

(Pour ce qui précède, voir les Nos. de Février, Avril et Mai.)

Le calme régnait sous les murs de Livourne, où notre
 convoi s'arrêta aux dernières lueurs du crépuscule. Il
 n'y avait aucun attroupement à la gare ; seulement un
 détachement de Bersaglieri y attendait, à poste fixe,
 notre arrivée.

Mais la ville était dans une agitation fébrile. Ses rues,
 ses places publiques étincelaient de lumière. Une popu-
 lace éprise de vin s'y livrait à des bacchanales accompa-
 gnées de cris et de vociférations propres à étonner le cou-
 rage le mieux trempé. “ A basso il Papa,” criait-on à mille
 voix. C'est-à-dire : loin de nous le grand Pontife ; nous
 sommes fatigués de l'entendre appeler le juste ; c'est l'exil
 qu'il lui faut ou, à défaut de la cigite, des fers, des humili-
 ations et des opprobes : “ Viva Vittorio-Emmanuele,”
 “ Viva l'Italia.” Vive l'Italie *une* ; ce monstre ridicule
 conçu dans la fange révolutionnaire, d'où il se lève cou-
 vert des lambeaux de maints petits états, et la tête char-
 gée d'un diadème noirci par les foudres du Vatican. Tel
 était le chant de victoire de ces pitoyables triomphateurs.

Blottis sous le péristyle d'un édifice situé à l'entrée de
 la ville, et protégés par quelques soldats seulement, nous
 attendions là, transis de froid, et tristement couchés sur
 la pierre, l'issue de ce vacarme infernal, confiant à Dieu,
 dans l'incertitude de notre destinée, nos angoisses et
 notre espérance. Enfin après deux heures de cruelles
 appréhensions, un municipal, accompagné de quatre
 gendarmes et d'une compagnie d'un régiment de ligne,
 se présente à nous tout effaré et nous ordonne de le
 suivre. Il était alors dix heures et trois quarts.

(1) Diction italien, qui peut se traduire ainsi : Oh ! comme, vous
 l'avez bien roulé ! ou plus vulgairement : *enfoncé* !

L'illumination et le bruit de la fête étaient presque complètement éteints. Cependant on nous admoneste de marcher à pas léger et sans échanger un seul mot, au risque d'exposer gravement notre vie. Nous nous mettons en route. Tandis que nous parcourions ainsi des rues sombres, étroites et tortueuses, mais tranquilles et désertes, un soldat robuste, et d'une physionomie repoussante, me condoyait de la droite. La consigne cédant à mon imprudente curiosité—bien excusable du reste—je recourus à la formule la plus engageante de mon modique répertoire italien pour lui demander où nous allions comme cela "E chi lo sa," répliqua-t-il de l'humeur d'un consigné faisant une *sale corvée à l'œil*. Je conclus de là que le garçon n'était pas disposé à causer. La conversation n'alla pas plus loin.

Nous venions alors de franchir les murs de la ville, et nous nous retrouvions en pleine campagne, le long de la mer, loin du danger auquel nous avons été exposés, ranimés par l'air pur et vivifiant que nous respirions, et par l'espoir de trouver bientôt, dans quelque port, le vaisseau qui nous emmènerait enfin jouir du repos et de la liberté loin de cette terre abandonnée aux abus d'un pouvoir lâche, insultant et prospère, et où le Pape restait gardien solitaire de son autel, à côté du géolier subalpin qui le tenait sur mont le Vatican chargé de chaînes. Cette triste pensée qui, depuis notre départ de Rome, n'avait cessé de tourmenter notre esprit, le fatiguait encore quand un phare lumineux vint frapper nos regards et attirer notre attention. O bonheur! le port tant désiré se dessinait à cent mètres devant nous, à la lueur phosphorescente des flots qui se brisaient contre son môle. Faim cruelle, soif ardente, poids du sommeil, accablante fatigue, tout disparut en un moment. Quelques minutes après, l'âme émue et rendant à Dieu des actions de grâce, nous touchions notre but. Un grand bâtiment, entouré de murs sombres, couvrait la place, une grille en fer en fermait l'entrée. Elle s'ouvre..... Quelle déception: Un formidable bruit d'armes nous accueille dans le vestibule. Il était rempli de soldats et nous étions encore prisonniers.

(A suivre.)

ACTES OFFICIELS.

Ont été nommés Membres Honoraires de l'Union-Allet, Messieurs Armand LaRocque, Napoléon Larivé, Augustin Meunier, Docteur Globensky, de Montréal.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.

Le Bureau de Régie, de concert avec la Section des Trois-Rivières a décidé que l'Assemblée Générale des Zouaves aura lieu, cette année, dans cette dernière ville, le 2 Juillet prochain.

Tous les camarades en ont déjà été officiellement informés par une lettre circulaire réglant toutes les dispositions du voyage et du séjour à Trois-Rivières.

Depuis l'envoi de cette circulaire, quelques modifications ont été apportées dans le programme qui est désormais et irrévocablement conçu comme suit :

Départ de Montréal, Samedi, 1er Juillet, à midi et demie.

Escale à Sorel; arrivé à Trois-Rivières à 7 heures.

Séance Dramatique et Musicale donnée par les Amateurs de l'Union, au Séminaire, à 8 heures P. M.

Peu d'artifice.

DIMANCHE.

Messe pour les Zouaves au Séminaire à 9 heures.

A l'issue de la Messe, Réunion générale dans la grande salle du Séminaire.

A midi, Banquet offert par l'Union à ses Membres Honoraires et à tous les Zouaves.

A 2 heures, Vêpres à la Cathédrale.

A 3 heures, Sérénade au Carré Champlain.

A 4 heures, Départ.

Prix du passage, aller et retour :

De Montréal, \$1.50; de Sorel, \$0.75.

Pour extrait conforme,

A. MARTIN.

(Section de Piopolis.)

PIOPOLIS, 31 Mai 1876.

Les Colons de Piopolis sont heureux de pouvoir publiquement, par la voix du *Bulletin* de l'Union Allet, exprimer leur gratitude à Sa Grandeur Mgr. de Birtha, pour le magnifique cadeau fait à la bibliothèque de notre paroisse. Nous sommes fiers d'être l'objet de l'attention particulière de Sa Grandeur et ferons en sorte que Piopolis n'en perde jamais le souvenir.

Que tous les généreux donateurs connus et inconnus veuillent bien agréer nos sincères remerciements. Nous souhaiterions que plusieurs, à l'instar de notre ami L. V. nous fissent parvenir quelques-uns de leurs débris classiques, ou autres; nous tirons parti de tout.

DAMIEN LECLAIR,

Vice Président Local.

NAISSANCES.

A St. Charles, le 12 du courant, M. J. Taillefer, ancien Zouave Pontifical, est devenu père d'un fils.

A Montréal, le 13 du courant, M. J. P. Marion, ancien Caporal aux Zouaves Pontificaux, est devenu père d'un fils.

MARIAGES.

Le 6 du présent mois, à la Cathédrale de Montréal, M. N. Joseph Côté, ancien Caporal aux Zouaves Pontificaux, à Dlle Marie Philomène Métivier.

Le 13 du courant, à la Cathédrale de Montréal, M. George De Foy, ancien Zouave Pontifical, à Dlle Marie-Louise Hamel.

ANNONCES.

ŒUVRE DES VIEUX PAPIERS.

AU PROFIT DU DENIER DE ST. PIERRE.

On recevra avec reconnaissance tous les vieux papiers, vieux livres et cartons au Casino, 31 Rue Côté. Le port sera payé pour tout ballot au-dessus de 100 livres.

ADRESSER AU GÉRANT DU CASINO,
31 Rue Côté,
MONTRÉAL.

LE "CRUSADER",
Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - - \$2.00.
Prière d'adresser: nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pie IX.

Au "Casino" ou au
No. 291 rue Dorchester, Montréal. }

"THE CRUSADER",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.
Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Pius IX.

Address "Casino" 31 Côté Street or }
291 Dorchester St., Montréal. }

L. P. HEBERT,
ARTISTE, SCULPTEUR, DESSINATEUR,
EXÉCUTANT

STATUES, BUSTES ORIGINAUX,
PORTRAITS AU CRAYON,
7,—RUE SAINT DOMINIQUE,—7,
MONTREAL.

D. DESNOYERS, M. D.,
TREMONT, CORNER ELLIOT ST., BOSTON.
Over Parker's Drug Store.

A. G U Y
NOTAIRE
SOUTH DURHAM
COMTÉ DRUMMOND.

ADOLPHE LAMARCHE,
MÉDECIN,
No. 638—RUE ST. JOSEPH,—No. 638,
MONTRÉAL.

L. E. OLIVIER,
MÉDECIN,
ST. FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.
HERMENEGILDE FORTIER,
H. C. S.,
No. 33 RUE ST. VINCENT, No. 33,
MONTRÉAL.

ANNONCÉS.

ST. MICHAEL'S ASSOCIATION
FOR THE RELIEF OF PONTIFICAL
ZOUAVES

PRESENTLY UNDER ARMS IN SPAIN

And Wherever, in the Future, they may be Fighting for the Holy
Father, and for the Liberties of the Church.

EXECUTIVE COMMITTEE IN NEW-YORK.

JOHN D. KEILEY, JR., Chairman.

JOHN McANERNEY, Jr., Recording Secretary.

HAROLD HENWOOD, Corresponding Secretary.

PATRICK FARRELLY, Treasurer.

The object of this Association is to afford aid to the wounded,
or otherwise suffering, Pontifical Zouaves, and other Crusaders,
who now are, or may hereafter be, in arms, under lawful authority,
fighting for the liberties of the Pope, and of the Catholic Church.

Contributions, large or small, given as marks of sympathy for
these armed Champions of Religion, will be gratefully received, and
acknowledged, publicly or privately, according to request. They may
be addressed to any of the Members of the Committee at

LOCK BOX 487, NEW-YORK CITY.

ONÉS. AUGER,

H. C. S.,
No. 122—RUE CRAIG,—No. 122,
MONTRÉAL.

J. A. CHAGNON, AVOCAT,
De la Société Cabana & Chagnon,
SHERBROOKE, P. Q.

J. P. MARION
NOTAIRE
34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL
Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230 $\frac{1}{2}$, P. Q.

A. PICHÉ,
MÉDECIN,
No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTRÉAL.

J. H. GUILLET,
CONSTABLE,
No. 56 Central Street, room 6
LOWELL, MASS.

A. BENJAMIN CHERRIER
PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR
DU "QUEBEC DIRECTORY"
QUEBEC.

INFIRMERIE DE CHEVAUX
ET
ETABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE
J. A. COUTURE

Médecin Vétérinaire du Collège McGill.

BUREAU: 313 $\frac{1}{2}$, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL
Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

ANNONCES.	ANNONCES
<p align="center">"JOURNAL DES TROIS-RIVIERES" Journal Catholique GEDEON DESILETS REDACTEUR-PROPRIETAIRE Bi-heddomadaire ; se publie aux Trois-Rivières, abonnement, \$3.00.</p>	<p align="center">"NOS CROISÉS" OU <i>Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires Canadiens à Rome.</i> POUR LA DEFENSE DE L'ÉGLISE chez FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES ÉDITEURS No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.</p>
<p align="center">C. G. DUROCHER ARTISTE-PHOTOGRAPHE ST. HYACINTHE.</p>	<p align="center">LEON DESCARRIES ÉPICIER 675, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL</p>
<p align="center">ELIE D. BRUNELLE MERCIER ET ÉPICIER VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.</p>	<p align="center">E. H. RICHER LIBRAIRE RUE CASCADES, ST. HYACINTHE</p>
<p align="center">A. A. FORGET AVOCAT HAM SUD, P. Q.</p>	<p align="center">GUSTAVE A. DROLET AVOCAT No, 41,—RUE ST. VINCENT,—No. 41. MONTREAL.</p>
<p align="center">ARISTIDE CHAMPAGNE, MÉDECIN, ST. ANICET.</p>	<p align="center">THOMAS CORRIVEAU AVOCAT LAMBTON, P. Q.</p>
<p align="center">P. A. ALLARD, MÉDECIN, No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326, <i>Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,</i> MONTREAL.</p>	<p align="center">HENRI DESJARDINS MEDECIN 45, RUE ST. ANTOINE, MONTREAL.</p>
<p align="center">L. M. BRUNET MÉDECIN SALABERRY DE VALLEYFIELD P. Q.</p>	<p align="center">L. BLANCHARD MARCHAND SHERBROOKE.</p>
<p align="center">N. J. PINAULT DOCTEUR EN MEDECINE RUE SAINT GERMAIN RIMOUSKI.</p>	<p align="center">GASPARD BOURGEOIS MARCHAND-ÉPICIER <i>Encoignure des Rues Ste. Catherine et Seaton</i> MONTREAL.</p>
<p align="center">EDWIN HURTUBISE <i>Agent pour le Département Français Assurance Royale,</i> MONTREAL.</p>	<p align="center">N. L. DESAULNIER & DENIS MARCHANDS ÉPICIERS. VINS, LIQUEURS, VAISSELLE <i>à des prix très modérés,</i> RUE BADEAUX, TROIS-RIVIÈRES.</p>
<p align="center">EMERY PERRIN, DE T. & E. PERRIN, MARCHANDS, HULL, PROVINCE DE QUÉBEC.</p>	<p align="center">N. RENAUD ET CIE. MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS 34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS MONTREAL.</p>
<p align="center">NOÉ RAYMOND MARCHAND ST. HYACINTHE.</p>	<p align="center">F. X. LEFEBVRE Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre LAPRAIRIE.</p>
<p align="center">THEODORE SAUVAGEAU MARCHAND A COMMISSION 58, RUE ST. FRANCOIS XAVIER, 58, MONTREAL.</p>	<p align="center">HILAIRE THERIEN GRANDE MANUFACTURE DE CAROSSES ET VOITURES EN TOUT GENRE RIVIERE DU LOUP (en haut).</p>